



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES
ET DE L'EMPLOI

MINISTÈRE DU TRAVAIL,
DES RELATIONS SOCIALES
ET DE LA SOLIDARITÉ



INSEE
RÉUNION
INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE À LA RÉUNION

Un emploi salarié sur dix

Les organismes de l'économie sociale et solidaire sont principalement des associations. Les coopératives, mutuelles et autres structures sont beaucoup moins nombreuses, mais la création d'emploi y est plus forte que dans les associations. Au total un salarié réunionnais sur dix relève de l'ESS.

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS), c'est une palette de services proposés par 5 800 établissements aux activités variées qui emploient plus de 18 000 salariés, soit un sur dix. Les associations en constituent l'ossature mais leur prédominance ne doit pas éclipser le dynamisme des trois autres familles d'organismes (coopératives, mutuelles et autres acteurs de l'ESS appelés "marges"). Proportionnellement au nombre d'établissements, les associations emploient moins de salariés que les fondations, comités d'entreprises et congrégations qui constituent les "marges". L'activité économique des quatre familles est essentiellement dirigée vers les services traditionnellement non marchands.

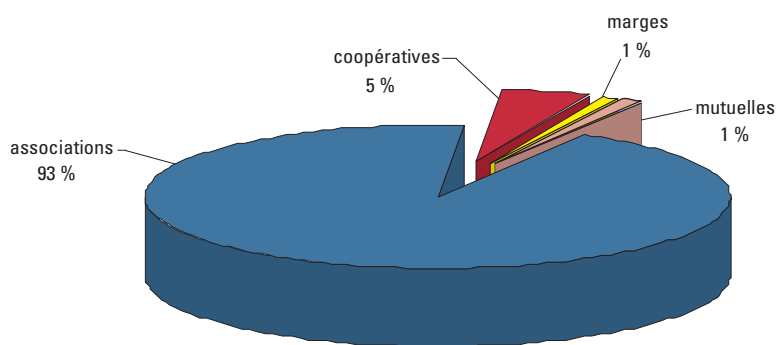
À La Réunion, le répertoire Sirene compte 5 460 personnes morales (entreprises ou organismes) œuvrant pour l'économie sociale et solidaire au 1^{er} janvier 2005. Certaines sont implantées sur plusieurs sites mais la majorité ont un seul établissement. Au total 5 800 établissements emploient 18 300 salariés, soit respectivement 11 % des éta-

blissements réunionnais et 10 % de l'emploi salarié total de l'île. La part de l'économie sociale et solidaire dans le tissu économique réunionnais est ainsi assez similaire à ce qu'elle est en France métropolitaine : au 1^{er} janvier 2004, 12 % des unités et 11 % de l'emploi salarié français en relevaient.

Une nébuleuse d'associations

Les associations forment l'essentiel de l'économie sociale et solidaire puisqu'elles représentent 93 % des établissements répertoriés, mais leur poids s'effrite si l'on considère les établissements employeurs (88 %) et plus encore les effectifs salariés (80 %). En effet sept associations sur dix sont de toutes petites structures sans aucun salarié et deux sur dix ont moins de 10 salariés. Les coopératives, les mutuelles et les autres structures jouent un rôle économique plus important et plus de la moitié de leurs établissements emploient des salariés.

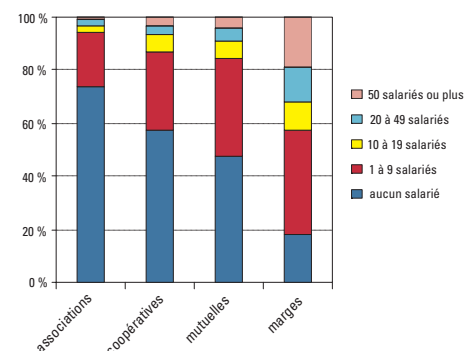
Les quatre familles de l'ESS



(en nombre d'établissements)

Source : Sirene, 1^{er} janvier 2005 - Clap, 31 décembre 2004

Établissements selon leur nombre de salariés



Près de la moitié des **associations** (2 580) est simplement répertoriée sous l'appellation "associations de personnes" sans autre précision. C'est ainsi qu'elles se sont définies au moment de leur immatriculation, même si leur domaine réel aurait permis de les classer dans des associations "à thème". Il en est ainsi de l'ARAST (l'Association régionale d'accompagnement social territorial) qui emploie plus d'un millier de personnes. Au total, ces associations à l'activité non définie emploient, à elles seules, 30 % des salariés de l'ESS.

Le domaine le plus investi par le monde associatif est celui du sport, de la culture et des loisirs ; 1 700 associations s'y consacrent, dont l'ODC (Office départemental de la culture) et Saint-Denis enfance. Cependant, les associations "sport, culture, loisir" sont, le plus souvent des petites structures d'amateurs, fonctionnant plus

que les autres sur le bénévolat et employant peu de personnel. Celles de "l'action sociale", qui recensent bien moins d'unités, emploient 20 % de l'effectif salarié de l'ESS. Les deux plus grosses sont l'Association Saint-François d'Assise et l'Association patronage sourds aveugles. Les domaines du social, de l'éducation, de la santé et de l'hébergement regroupent des associations plus professionnalisées, avec des structures plus grosses et une main-d'œuvre qualifiée.

Le poids important des coopératives

Les 290 **coopératives** réunionnaises constituent la deuxième famille de l'ESS avec 5 % des établissements et 9 % des emplois. Celles-ci sont essentiellement de deux types : les coopératives agricoles et les coopératives de crédit telles que

l'Union réunionnaise coopérative agricole et la Caisse régionale crédit agricole mutuel Réunion.

Les coopératives agricoles sont plus nombreuses que les coopératives de crédit (elles représentent 60 % du secteur) mais emploient moins de salariés : 60 % de l'emploi créée par les coopératives est l'œuvre des coopératives de crédit. En effet, les trois quarts des coopératives agricoles sont non-employeuses alors que les coopératives de crédit sont de grandes structures dont près de la moitié ont leur siège hors de La Réunion.

Les **coopératives** de production (type SCOP) sont en plein développement, plus de la moitié a été créée récemment (après 2000). La plus importante, la Coopérative Ouvrière Réunionnaise (COR) emploie plus de 50 salariés.

Les mutuelles : une petite famille très encadrée

Les 70 **mutuelles** recensées dans l'ESS, toutes régies soit par le code des mutualités soit par le code des assurances, sont majoritairement des mutuelles de prévoyance dont la moitié n'emploie aucun salarié. Par contre les mutuelles d'assurance sont de bien plus grandes structures : la plus importante, Groupama océan Indien, emploie plus de 100 salariés.

Les structures telles que les **fondations, comités d'entreprises et congrégations** se distinguent par l'importance de leur emploi salarié. Elles ne forment que 1 % des établissements de l'économie sociale et solidaire mais emploient 8 % de ses salariés. Les établissements de cette catégorie appartiennent pour l'essentiel à une seule fondation, la Fondation du père Favron présente sur tout le territoire réunionnais avec des établissements de plus de 50 salariés.

Forte présence dans les activités sociales et financières

Au regard des activités économiques exercées, les établissements de l'ESS offrent pour l'essentiel (96 %) des prestations de services. Les coopératives sont plus diversifiées et se déclinent sur tous les secteurs d'activités.

Trois salariés sur dix, travaillant pour les établissements de l'ESS, exercent dans le secteur économique appelé "activités associatives", ce qui

Établissements et effectifs salariés au 1^{er} janvier 2005

Familles de l'ESS et domaines de compétence	Nombre d'établissements au 1 ^{er} janvier 2005		Effectifs salariés au 31 décembre 2004	
	Nombre	%	Nombre	%
Coopératives	292	5.0	1 569	8.6
Agricole	177	3,0	515	2,8
De crédit	78	1,3	899	4,9
De production	9	0,2	78	0,4
Autre	28	0,5	77	0,4
Mutuelles	70	1.2	482	2.6
D'assurance	6	0,1	236	1,3
De prévoyance	64	1,1	246	1,3
Associations	5 393	92.9	14 769	80.7
Éducation	275	4,7	2 149	11,8
Santé	50	0,9	371	2,0
Social	381	6,6	3 629	19,9
Sport, culture, loisir	1 702	29,3	1 633	9,0
Accueil, hébergement, restaurant	29	0,5	214	1,2
Services aux entreprises	62	1,1	465	2,5
De personnes	2 583	44,5	5 374	29,5
Autre	311	5,4	934	5,1
Marges	51	0.9	1 479	8.1
Fondations	33	0,6	1 444	7,9
Comités d'entreprise	14	0,2	35	0,2
Congrégations	4	0,1	0	0,0
Ensemble ESS	5 806	100,0	18 299	100,0
TOTAL ÉCONOMIE (*)	49 847		186 421	

Source : Sirene, 1^{er} janvier 2005, Clap, 31 décembre 2004

(*) On considère ici l'ensemble des établissements listés dans Sirene 2005 et l'ensemble des effectifs salariés recensés dans le fichier CLAP.

relève par définition de son domaine. Les autres activités principalement exercées sont, dans l'ordre décroissant de leurs effectifs : la santé-action-sociale (30 %), l'éducation (11 %), les activités récréatives, culturelles et sportives (9 %), les activités financières (8 %) puis les services aux entreprises (3 %).

Alors que le poids moyen de l'ESS dans l'ensemble de l'économie est de 10 %, en termes d'effectifs salariés, son influence est plus forte dans certains secteurs économiques. Il en est ainsi des activités récréatives, culturelles et sportives, où six emplois salariés sur dix en dépendent. Les secteurs de la santé-action-sociale et de l'éducation, à la charge plutôt des pouvoirs publics, fonctionnent avec respectivement 30 % et 12 % d'emplois solidaires. Du côté de l'économie traditionnellement marchande, les emplois des activités financières relèvent pour 36 % de l'ESS.

Moindre création d'emploi dans les associations depuis 2001

Entre le 1^{er} janvier 2001 et le 1^{er} janvier 2005, le nombre d'établissements de l'ESS a augmenté de 70 %. Cette progression a essentiellement été générée par la croissance du nombre d'associations (76 %). Il est intéressant de constater que la croissance du nombre d'établissements employeurs s'élevait, quant à elle, à 25 % pour l'ensemble et 20 % pour les associations.

La multiplication des associations n'a donc pas fait progresser l'emploi d'autant : en moyenne sur cette période de quatre ans, le nombre de salariés de l'ESS a augmenté de 2,4 % par an. Cette croissance, tout à fait honorable, n'est pourtant pas aussi vive que celle de l'ensemble des salariés réunionnais qui atteint 3,4 % par en moyenne.

En termes d'emploi, le secteur mutualiste est de loin le plus florissant avec une évolution annuelle moyenne du nombre de salariés de 10 %. Vient ensuite le secteur des coopératives avec en moyenne 7 % de salariés en plus chaque année. Les marges se rapprochent plus des associations en terme de croissance avec une augmentation du nombre de salariés de 2 % par an.

L'Économie Sociale et Solidaire est un secteur dynamique de l'économie réunionnaise, créateur d'emploi, mais en plus faible progression que

Les emplois salariés de l'ESS par secteur au 1^{er} janvier 2005

Secteurs d'activité économique	Nombre de salariés relevant d'une structure de l'ESS	Part de l'ESS dans l'emploi réunionnais (en %)
AGRICULTURE	366	11,1
INDUSTRIE	281	1,9
CONSTRUCTION	19	0,1
COMMERCE	102	0,4
SERVICES	17 531	13,8
Transports	330	4,8
Activités financières	1 385	36,5
Services aux entreprises dont : - Conseil et assistance - Services opérationnels	512 129 332	3,4 2,7 5,2
Services aux particuliers dont : - Hôtels et restaurants - Activités récréatives, culture et sport	1 785 158 1 620	19,7 3,0 57,2
Éducation, santé, action sociale dont : - éducation - Santé, action sociale	7 543 2 076 5 467	20,9 11,7 29,8
Administration dont : - Activités associatives	5 972 5 779	11,0 79,1
TOTAL	18 299	9,8

Source : Sirene, 1^{er} janvier 2005 - Clap, 31 décembre 2004

Situation 2005 et évolution

	Situation en 2005	Taux d'évolution annuel 2001-2005 (%)
Nombre d'établissements	5 806	14,2
Nombre d'établissements employeurs	1 613	5,8
Nombre d'emplois salariés	18 299	2,4
Part de l'emploi ESS dans l'emploi salarié total	10 %	

Source : Insee, Sirene, Clap, estimations annuelles de l'emploi

l'emploi salarié total de La Réunion. Certains domaines seulement se distinguent par leur dynamisme. Dans l'ensemble, les établissements se multiplient sans que le nombre de salariés augmente en proportion, à la différence du secteur marchand, en plein essor à La Réunion.

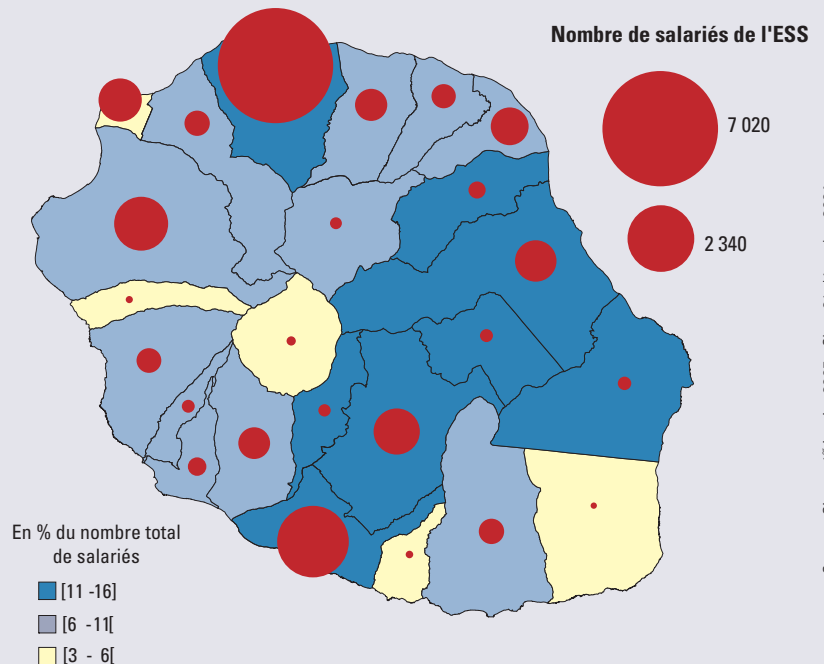
Nelly **ACTIF**, chef de la division études et Lisa **MÉLA**, volontaire civile à l'aide technique,
Direction régionale de l'Insee

Dietrich **ARAYAPIN**
chargé de mission à la Chambre régionale de l'économie sociale

Un secteur qui compte pour l'Est et le Sud

Les salariés de l'économie sociale et solidaire sont bien plus nombreux dans les grands pôles d'emploi : Saint-Denis, Saint-Pierre, le Tampon, Saint-Paul, le Port et Saint-Benoît. Saint-Denis se singularise car les grandes mutuelles et coopératives de crédit et la plupart des sièges des entreprises ou organismes multi-établissements y sont implantés.

En fait, si l'on rapporte ses effectifs à l'ensemble des salariés par commune, l'économie sociale et solidaire a une bien plus grande importance pour les communes de l'Est et du Sud : son poids y atteint le plus souvent entre 11 et 16 % de l'emploi total de la commune. Sur ces territoires, où l'économie marchande crée relativement peu d'emplois, l'économie sociale et solidaire semble prendre d'autant plus d'importance, à l'instar des emplois publics. On remarque que dans les zones d'emploi Est et Sud, les coopératives agricoles et les "marges", dont la Fondation du père Favron, sont très présentes.



Source : Sirene, 1^{er} janvier 2005 - Clap, 31 décembre 2004

Les sources statistiques

Dans le cadre de cette étude, on a défini le champ à partir d'une nomenclature principalement basée sur le statut des organisations. Ce champ est issu des travaux de l'Association pour le Développement de la Documentation sur l'Économie Sociale (ADDES), révisés en collaboration avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire (Chambres Régionales de l'économie sociale notamment) grâce à la coordination de la Délégation Interministérielle à l'Innovation, à l'Expérimentation Sociale et à l'Économie Sociale (DIISES).

Les établissements de l'ESS sont repérés à l'aide du répertoire des Entreprises et des Établissements (SIRENE) du **1^{er} janvier 2005**.

Toutefois, il faut utiliser avec prudence le nombre d'associations recensées. D'une part les associations sans

salariés n'étant pas tenues de déclarer leur existence dans un CFE (Centre de Formalité des Entreprises), ce répertoire est incomplet sur le champ associatif. D'autre part, toutes les cessations ne sont pas signalées au répertoire SIRENE et il est parfois difficile de savoir si une association est encore active. Cependant, contrairement à une entreprise qui n'existe plus, une association peut simplement être en sommeil et se remettre à exercer son activité plus tard ; il ne serait donc pas toujours justifié de la supprimer du répertoire.

Les effectifs salariés de l'économie sociale et solidaire sont ceux du fichier de Connaissance Locale de l'Appareil Productif (CLAP) du **31 décembre 2004**. Ils sont précis car issus d'une confrontation de plusieurs sources administratives, les DADS entre autres.